

### Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10points)

Cette partie comporte trois documents.

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le rôle du travail comme instance d'intégration sociale s'est affaibli.

#### DOCUMENT 1

La fragilisation des individus dans le travail est fortement intériorisée, voire incorporée. Elle touche divers types de salariés : ceux qui perçoivent la dégradation progressive de leurs compétences dans un contexte qui se modifie, ceux qui subissent une usure physique et des atteintes à leur santé, les victimes d'illettrisme, les salariés en CDD<sup>(1)</sup> qui craignent de perdre la main faute d'être employé au niveau de leur qualification, les jeunes précarisés, les salariés des entreprises de sous-traitance sur qui pèsent les plus fortes exigences en matière de conformité de qualité, de délai de livraison et de productivité... [...]

La fragilisation du statut salarial<sup>(2)</sup> est facteur d'exclusion, non seulement quand la personne se trouve en situation de précarité d'emploi ou d'exclusion de l'activité productive, mais aussi quand le rapport salarial met en difficulté le salarié dans ses propres capacités à se préserver et à exercer sa capacité d'agir. C'est pourquoi la déréglementation du marché du travail est facteur non seulement de déstabilisation du statut salarial, mais aussi de profonds troubles de l'intégration à un collectif de travail ; cela conduit aussi à intérioriser un sentiment d'incompétence et d'indignité à participer aux différents champs de la vie sociale et politique.

Source : *Travail et intégration sociale*, Bruno FLACHER, 2002.

(1) CDD : contrat à durée déterminée.

(2) Statut salarial : ensemble des droits associés au contrat de travail : stabilité de l'emploi, assurances sociales, formation, etc.

#### DOCUMENT 2

##### Évolution du taux de chômage selon l'âge et la durée de 2006 à 2012 en France

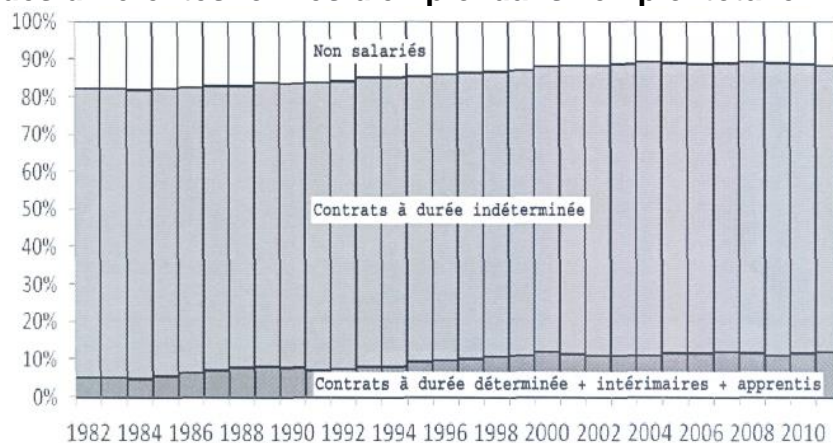
|   | 2006  | 2008 | 2010  | 2012  |
|---|-------|------|-------|-------|
| <b>Taux de chômage en % de la population active</b> |       |      |       |       |
| Ensemble  | 8,8   | 7,4  | 9,4   | 9,8   |
| 15-24 ans   | 22,2  | 19   | 22,9  | 23,9  |
| 25 - 49 ans   | 7,9   | 6,6  | 8,4   | 9     |
| 50 ans et plus                                      | 6     | 5    | 6,3   | 6,8   |
| <b>Chômeurs depuis 1 an ou plus</b>                 |       |      |       |       |
| En milliers   | 1 020 | 785  | 1 070 | 1 118 |
| En % du nombre de chômeurs                          | 42,3  | 37,9 | 40,4  | 39,8  |

Champ : Population active de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

Source : d'après INSEE, 2013.

### DOCUMENT 3

#### Parts des différentes formes d'emploi dans l'emploi total en France



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : d'après INSEE, 2013.

### Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10points)

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le rôle du travail comme instance d'intégration sociale s'est affaibli.

**Corrigé EC3 : ... le rôle du travail comme instance d'intégration sociale s'est affaibli.**

Idee principale : le rôle du travail dans l'intégration sociale s'est affaibli

Explication de l'idée principale : le chômage, la précarisation des emplois et les évolutions du travail font que les liens qui, par le travail, permettent aux individus d'appartenir à un groupe/ à la société sont aujourd'hui moins solides.

Idee secondaire 1 : le chômage, notamment de longue durée exclut une partie de la population de l'intégration par le travail

Faits, exemples, justifications :

- 10 % de la PA au chô. en 2012 ; 1,1 million depuis 1 an ou + (doc. 1)
- Chômage → ruptures en chaîne des liens sociaux conduisant à l'exclusion sociale : ruptures familiales (jeunes/parents, couples...), baisse de la sociabilité (isolement), perte de confiance en soi, des ressources utiles pour retrouver un emploi etc...
- Stigmatisation des chômeurs, perte d'estime de soi
- Pas d'identité professionnelle, composante de l'identité sociale
- Perte de droits sociaux

Idee secondaire 2 : les emplois précaires, et à temps partiel involontaire, limitent la capacité intégratrice du travail

Faits, exemples, justifications :

- + de 10 % des emplois sont précaires (doc. 3)
- Revenus faibles et instables → pauvreté, difficultés d'accès au logement et au crédit, à établir des projets sur le long terme, à consommer selon les normes de la société de consommation
- Difficultés pour s'impliquer dans les actions collectives (syndicalisme)
- Difficultés pour s'identifier à une entreprise, une équipe de travail, un métier...

Idee secondaire 3 : les évolutions de l'organisation du travail et de la gestion de la main d'œuvre affaiblissent aussi la capacité intégratrice du travail

Faits, exemples, justifications :

- augmentation des contraintes morales subies par les salariés et génèrent de situations de stress qui parfois dégénèrent de façon dramatique (suicide au travail).
- gestion individualisée de la main d'œuvre : chacun doit négocier individuellement sa carrière (poste, salaires etc.) au détriment d'une défense collective (baisse du syndicalisme). Toute difficulté de carrière est vécue comme un échec personnel.

Ouvertures possibles : - comment les politiques pour l'emploi peuvent-elles prendre en compte l'importance du travail dans l'intégration sociale des individus ?

- La solidarité familiale peut-elle compenser cet affaiblissement du rôle intégrateur du travail ?